

Madame, Monsieur,

Afin de vous accompagner au mieux dans les gestes de tri, Epernay Agglo Champagne va mettre à votre disposition des bacs adaptés à votre production de déchets. Ils prendront en compte la **simplification des consignes de tri des emballages** depuis le 1^{er} janvier 2023 et le respect de **l'obligation de tri des biodéchets au 1^{er} janvier 2024**.

Afin que vous obteniez **vos nouveaux bacs**, nous avons besoin de recueillir des **informations indispensables à votre dotation**. Nous vous demandons ainsi de vous présenter à l'une des permanences de votre choix :

Salle derrière la mairie d'Oiry 2 rue Jules Ferry	Mercredi 22 mai	10h00 – 12h00 / 15h00 – 18h30
	Vendredi 24 mai	10h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
	Samedi 25 mai	10h00 – 13h00
	Lundi 27 mai	10h00 – 12h00 / 15h00 – 19h00
Salle de Chouilly 19 rue du Four	Mercredi 22 mai	10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
	Vendredi 24 mai	10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00
	Samedi 25 mai	10h00 – 13h00
	Lundi 27 mai	10h00 – 12h00 / 14h00 – 19h00

A cette occasion, nous vous remettons votre **nouveau calendrier de collecte**, le **guide des biodéchets** et le **mémo-tri** et répondrons à toutes vos questions.

Puis, entre le **3 et 7 juin 2024**, **trois nouveaux bacs roulants** seront déposés devant votre habitation :

- un jaune pour les recyclables ;
- un marron pour les biodéchets de cuisine ;
- un gris pour les ordures ménagères résiduelles.

Le **retrait de vos anciens bacs** sera effectué par nos services la semaine suivante, à compter du **lundi 10 juin**.

Tous vos bacs devront être impérativement sortis devant votre domicile.

Le nouveau schéma de collecte débutera le lundi 17 juin 2024, conformément à votre nouveau calendrier de collecte qui vous sera remis lors des permanences.

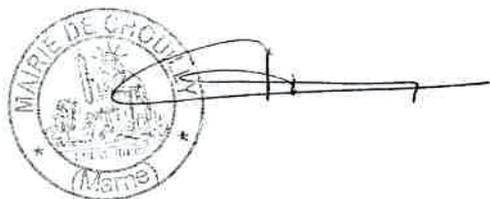
ATTENTION - À compter du lundi 17 juin, ne seront plus collectés :

- les anciens bacs Agglo ;
- les bacs privés ;
- les sacs jaunes à côté ou dans les bacs jaunes ;
- tout sac au sol ou sur les bacs.

Le service Prévention et Gestion des Déchets de l'Agglomération reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au **03 26 56 47 15** ou infodechets@epernay-agglo.fr.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le maire de Chouilly
Jacques Hostomme



Le président
Franck Leroy



✓